

# ENSA VERSAILLES-2025-2130962- MCF HCA

Ref : 2025-2130962

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA Versailles) Ministère de la culture	ENSA de VERSAILLES

**Domaine :** Enseignement et formation

**Date limite de candidature :** 15/01/2026

<b>Nature de l'emploi</b> Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	<b>Expérience souhaitée</b> Non renseigné		
<b>Rémunération</b> (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	<b>Catégorie</b> Catégorie A (cadre)	<b>Management</b> Non	<b>Télétravail possible</b> Non

## Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

### MISSIONS PÉDAGOGIQUES

L'enseignant (H/F) se situera à la croisée de l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Son enseignement proposera une lecture critique de l'évolution de

l'architecture, des villes et des territoires au regard des enjeux écologiques, sociaux et culturels qui structurent les débats depuis un demi-siècle.

Il analysera la manière dont les théories, les courants de pensée ainsi que les innovations techniques et les transformations sociales ont façonné les modes de conception, l'image et la perception de l'environnement bâti.

Le candidat encouragera le développement d'une posture réflexive chez les étudiants, en articulant histoire, théorie et projet.

Cycle licence :

- L21 (24h CM) : montrer comment les problématiques écologiques et environnementales sont intégrées au projet d'architecture, depuis les années 60 jusqu'à nos jours
- H31 (48h TD) : examiner la manière dont se construit le patrimoine architectural contemporain à l'aune des crises écologiques et sociales. À partir d'une approche historique et critique, examiner comment les pratiques institutionnelles et professionnelles, ainsi que les dynamiques territoriales et leurs différentes formes d'organisation, contribuent à redéfinir la notion de patrimoine bâti et les critères de sa transmission.
- H32 (38h TD) Dans une perspective culturelle élargie, examiner la manière dont différents systèmes de représentation scientifiques, politiques, militants et sensibles, participent à la compréhension, à la transmission et à la critique du projet architectural et territorial contemporain. Considérer ces espaces comme des lieux de dialogue entre histoire, théorie, urbanisme, aménagement du territoire, écologie et pratiques artistiques

Cycle master :

- UEIR (36h TD) module d'initiation à la recherche visant, à travers l'interprétation de documents écrits ou graphiques, la transmission des instruments d'analyse de l'historien sensible aux problématiques écologiques du bâti.
- Co-encadrement d'un séminaire de mémoire (160h TD).

### **MISSIONS SCIENTIFIQUES**

- Participation à l'animation des réseaux scientifiques de l'école
- Contribution au renforcement des liens entre enseignement et recherche
- Production scientifique régulière et ouverture à l'international

### **MISSIONS TRANSVERSALES**

Le poste comprend l'encadrement des rapports d'études (L3, 10h TD), la participation aux jurys de PFE, au suivi des stages et des workshops interdisciplinaires.

## **Profil recherché**

### **1 – Expériences et compétences souhaitées**

L'enseignant (H/F) sera chargé·e de contribuer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en Histoire et Cultures Architecturales HCA, en cohérence avec les orientations définies dans le projet de formation 2026-2030 de l'École. Il/elle devra posséder une solide maîtrise de

l'histoire et des théories de l'architecture des XXe et XXIe siècles, ainsi qu'une capacité à proposer une lecture transversale des enjeux architecturaux, urbains et paysagers.

Une attention particulière sera portée à la capacité à articuler l'histoire et la théorie de l'architecture et de la ville avec le projet architectural, dans ses dimensions spatiales, structurelles et matérielles, en mobilisant des approches critiques et culturelles.

Il est attendu que le candidat inscrive ses travaux de recherche dans un questionnement ouvert sur les enjeux écologiques contemporains, prenant en compte les mutations environnementales, énergétiques et climatiques qui reconfigurent aujourd'hui les pratiques architecturales, les récits disciplinaires et les cadres d'enseignement au sein des écoles d'architecture.

## **2 – Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche**

Le·la candidat·e devra attester d'une activité scientifique régulière, incluant publications, communications dans des colloques et participation à des réseaux de recherche. Un investissement soutenu est attendu dans le cadre du programme pluriannuel 2026-2030 du LéaV, en dialogue avec les axes du laboratoire, contribuant activement à la dynamique collective et au rayonnement scientifique de l'établissement. Le·la candidat·e sera encouragé·e à développer des coopérations nationales et internationales, à monter ou rejoindre des projets de recherche financés (ANR, partenariats européens ou institutionnels) et à contribuer à la valorisation des travaux du LéaV au sein du réseau des ENSA et des universités partenaires.

Une expérience dans le domaine éditorial (revues, ouvrages collectifs) et/ou dans le commissariat d'expositions est attendue.

## **3 – Diplômes ou expérience professionnelle souhaités**

- Doctorat en architecture, en histoire de l'architecture ou en histoire de l'art.
- Diplôme d'architecte (ou équivalent reconnu).

Une expérience confirmée dans l'enseignement et l'innovation pédagogique, la recherche ou la pratique dans le champ de l'architecture contemporaine, de ses récits critiques et de ses enjeux environnementaux sera particulièrement appréciée.

# **Éléments de candidature**

## **Personne à contacter**

[rh@versailles.archi.fr](mailto:rh@versailles.archi.fr)

# **À propos de l'offre**

## Informations complémentaires

Poste ouvert à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

## Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la

réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

**1° Par les services d'enseignement** déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

**2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche**, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

## Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

## Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2026

## Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

# Qui sommes nous ?

### Environnement professionnel :

L'ÉNSA Versailles, créée en 1969, est l'un des vingt et un établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministère de la Culture. Elle accueille environ 1200 étudiants. Forte de son ancienneté et de son ancrage territorial, l'école développe une pédagogie etc.

Le dialogue permanent entre les enseignants, l'administration et les étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Les enseignants ont la liberté de développer les sujets (d'actualité ou fondamentaux).

En cycle Master, ces sujets s'organisent autour de cinq questions renouvelées tous les cinq ans, pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités sans renoncer au collectif. Trois principes fondamentaux organisent la formation en projet : la conception sur les grands territoires et le paysage du XXIe siècle ; la maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet ; la transdisciplinarité qui croise l'enseignement du projet avec arts plastiques, les SHSA ou l'expérimentation technique.

L'ÉNSA Versailles propose également un master 2 avec CY Cergy Paris Université, une formation HMNOP, une préparation au concours AUE, une formation post-master (Mastère), un double diplôme architecte-ingénieur, un master international avec un double diplôme franco-chinois architecte-urbaniste et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte.

### Description du service :

La recherche se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, autour de cinq axes thématiques : Eléments et phénomènes / Métropolisations et nouvelles formes d'urbanité / Hériter, Adapter, transmettre / Espaces, corps, sensibilités : une mise en récit du monde / Transition(s), Transformation(s). Les chercheurs, pour la plupart enseignants à l'école, entretiennent le lien indispensable entre enseignement et recherche.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'avec CY Cergy Paris Université, et plus particulièrement son École Universitaire de Recherche, avec laquelle elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement s'articule autour de la création d'un plan étudiant, de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiés au logement et à la transition

écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle).

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui permet de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux.

Liaisons hiérarchiques : Le directeur de l'ÉNSA Versailles

Liaisons fonctionnelles : La directrice des études et de la recherche